

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Direction Régionale Bretagne - le 22 septembre 2022

LE CABINET EN DROIT DES AFFAIRES FIDAL FÊTE SES 100 ANS D'EXISTENCE

Centenaire cette année, Fidal est le plus important cabinet d'avocats d'affaires français. Il est implanté en Bretagne depuis plus de 70 ans, au plus près des entreprises du territoire.



Manuella Fauvel & Laurent Drillet,
co-directeurs régionaux

Toutes les places Bretonnes ayant leurs spécificités, les cinq bureaux Bretons (**Rennes, Brest, Vannes/Lorient, Quimper et Saint Brieu**) assurent un maillage fin du territoire et une très bonne connaissance des enjeux économiques locaux.

Fidal en Bretagne, ce sont aujourd'hui un peu **plus de 80 visages d'avocats et juristes** de haut niveau qui apportent leur intelligence, leur créativité et leur savoir-faire aux dirigeants Bretons. Depuis de nombreuses années, le souhait du cabinet est de pouvoir leur apporter **une réelle technicité juridique en circuit court.**

« Cette longévité nous la devons d'abord à **la confiance et la fidélité de nos clients**, indique Manuella Fauvel, avocate associée et co-directrice régionale Bretagne. C'est également le fruit de la singularité de l'accompagnement que nous proposons en Bretagne, poursuit Laurent Drillet, avocat associé et co-directeur régional. En effet, notre approche collective avec une équipe généraliste composée de spécialistes, **nous permet d'apporter un regard à 360 degrés sur tout type d'opération**: un audit, une opération de croissance externe, une transmission patrimoniale, une structuration complexe, un contentieux et sur bien d'autres sujets encore. »

Des équipes présentes partout en Bretagne alliant technicité et proximité

Les avocats du cabinet délivrent un conseil à la fois pertinent et pragmatique aux entreprises locales, avec l'appui d'une direction technique nationale, permettant une veille juridique permanente sur des sujets souvent très pointus.

« Nous avons la chance d'être sur **un territoire très dynamique économiquement**, dans lequel les dirigeants ont des projets, innovent, s'ouvrent sur le Monde et font évoluer leurs modèles économiques », explique Laurent Drillet. « C'est **un défi quotidien que nous relevons à leurs côtés en tant que business partenaire.** »

Cette proximité et cet attachement au territoire se traduisent par **des engagements réguliers dans la vie économique locale.**

« Nous sommes par exemple impliqués depuis très longtemps auprès des écoles, des universités, de think tanks, d'associations ou des organisations professionnelles dont nous suivons les travaux avec grand intérêt. » précise-t-il.



Un cabinet porté vers l'avenir

A l'aube de ses 100 ans, Fidal en Bretagne se projette vers l'avenir et souhaite **poursuivre l'accompagnement de jeunes juristes**, et ce, dès leurs études. Le cabinet accueille en moyenne une quarantaine de stagiaires chaque année sur ses différents bureaux et recrute régulièrement de jeunes diplômés. « C'est un réel plaisir que d'intégrer de nouveaux collaborateurs, qui savent exprimer leur créativité au service de nos clients, mais aussi de la vie du cabinet (démarche RSE, moments de convivialité) » indique Manuella Fauvel.

Les années à venir seront également marquées par de nouvelles évolutions qui viendront **améliorer la compréhension du droit**.

Très concrètement, **la forme du droit est amenée à évoluer pour en permettre une meilleure lisibilité**. Podcast, vidéo, infographie ou legal design : en Bretagne, le cabinet adapte d'ores-et-déjà ces formats pour en offrir un condensé sur ses réseaux sociaux et newsletters.

Le cabinet d'avocats de demain devra aussi **maintenir un dialogue sincère et régulier avec les entreprises pour développer une réflexion** des sujets comme l'ESG (Environnement Social Gouvernance) – sur lequel le cabinet a tenu récemment une conférence au Couvent des Jacobins à Rennes - ou encore la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises).

En complément, le conseil juridique s'appuiera encore davantage sur **des outils digitaux pour aider les entreprises**. Chez Fidal, nous pouvons notamment citer l'exemple de l'application « Prévirisik » qui a été développée sur la prévention des risques professionnels.

Encore trop souvent perçu comme une limite ou une contrainte, le droit est en réalité un formidable outil d'innovation et de création de valeur s'il est bien utilisé. Fidal en Bretagne aura à cœur de continuer à le prouver dans les années qui viennent.



Crédit Photo : Welcome to the Jungle - Photo d'équipe au sein des locaux de la direction régionale bretonne, Rennes – 2022

A propos de Fidal :

Fidal est un cabinet d'avocats d'affaires français indépendant. Partenaires stratégiques des entreprises, des institutions et des organisations, nous nous attachons à faire du droit un levier de leur performance et de leur croissance, en France et à l'international.

C'est notre manière d'offrir à nos clients - quels que soient leur taille, leur activité, leur implantation géographique ou les problèmes qu'ils nous soumettent - des conseils engagés, éclairés et avisés. Des conseils opérationnels qui les protègent et contribuent activement à leur développement stratégique et commercial.

Fidal en Bretagne compte 5 bureaux à Quimper, Brest, St-Brieuc, Rennes et Vannes/Lorient qui regroupent plus de 80 avocats et juristes experts dans leurs domaines d'expertise : droit social, droit du patrimoine, droit fiscal, droit des sociétés, droit immobilier, droit de l'environnement, distribution & concurrence, propriété intellectuelle et technologies de l'information, contentieux des affaires, restructuring et droit public des affaires.

Contact presse – Fidal en Bretagne :

Sylvain TIGNON – sylvain.tignon@fidal.com – 02 99 33 88 88